

Chapitre 2. Cadre conceptuel

La présente recherche s'inscrit dans le courant épistémologique constructiviste. Cette position est importante à préciser, car elle explique les choix qui ont été faits dans l'élaboration du cadre conceptuel et dans la méthodologie de la recherche. Pour répondre à la question « comment les parents d'enfants exposés à la violence conjugale décrivent les besoins de leurs enfants? », il importe de définir la notion de besoin. Ce chapitre inclut donc une justification du positionnement épistémologique, une définition de la notion de besoin et une typologie des besoins des enfants. La recherche utilise un cadre conceptuel plutôt qu'un cadre théorique, car peu d'études se sont spécifiquement intéressées à la notion de besoin des enfants exposés à la violence conjugale. Selon Fortin et Auclair (1997), l'utilisation d'un cadre conceptuel plutôt que d'un cadre théorique s'avère particulièrement utile dans ce contexte. En effet, lorsqu'il existe peu de connaissances sur un sujet d'étude, il s'avère pertinent d'agencer les concepts et les sous-concepts d'intérêts entre eux afin d'établir les liens avec la problématique à l'étude (Fortin & Gagnon, 2016; Mace & Petry, 2000). Ce faisant, le cadre conceptuel peut orienter la formulation de la problématique et de la question de recherche ainsi qu'aider à interpréter les résultats.

2.1 Paradigme épistémologique

Lorsqu'un chercheur s'inscrit dans une perspective constructiviste, il s'intéresse davantage aux processus par lesquels se construisent les problèmes sociaux qu'à leurs conditions objectives (Glaserfeld, 1994; Mayer & Ouellet, 2000). Il étudie donc les problèmes sociaux à partir des connaissances et de la définition qu'en font les personnes directement impliquées dans le problème étudié. Une grande importance est accordée aux données subjectives, car le paradigme épistémologique constructiviste estime que les connaissances sont construites, inachevées, relatives, récursives, liées au vécu du sujet et qu'elles sont le fruit d'une interaction entre la personne et l'objet d'étude (Glaserfeld, 1994; Le Moigne, 2012; Mucchielli, 2005). Les connaissances sont donc considérées comme étant indissociables des sujets qui la construisent : « Le sujet ne connaît pas de « choses en soi » (hypothèse ontologique), mais il connaît l'acte par lequel il perçoit l'interaction entre les choses. » (Le Moigne, 2012, p.72). En ce sens, et si l'on souhaite être en mesure de mieux comprendre quels sont les besoins des enfants exposés à la violence conjugale, il s'avère primordial de s'intéresser aux points de vue des personnes directement

impliquées dans la problématique étudiée. Dans le cas de la recherche, il s'agit des parents d'enfants exposés à la violence conjugale : c'est leurs points de vue qui sont mis à l'avant-plan dans la définition du problème ainsi que dans l'identification des solutions associées (Le Moigne, 2012; Mayer & Ouellet, 2000).

2.2 Définition de la notion de besoin

La notion de besoin en est une qui est largement utilisée et qui fait référence à plusieurs conceptualisations (Nadeau, 1988). Dans la littérature, par exemple, on trouve différentes définitions de ce qu'est un besoin. Kettner, Moroney et Martin (1990) indiquent que Maslow et Ponsioen sont deux théoriciens qui ont proposé d'intéressantes réflexions à propos de cette notion. Maslow (1970) présente les besoins hiérarchiquement, indiquant que les humains ont des besoins de base qui doivent être répondus en premier et des besoins supérieurs qui peuvent être répondus une fois que les besoins de base sont satisfaits. Selon lui, l'ordre dans lequel les besoins doivent être répondus est le suivant : 1) besoin physiologique, 2) besoin de sécurité, 3) besoin d'amour et d'appartenance, 4) besoin d'estime et 5) besoin d'accomplissement. Ponsioen (1962), pour sa part, indique que les besoins ont plusieurs dimensions, soit biologique, psychologique, culturelle, sociale et spirituelle. L'ordre dans lequel ces dimensions doivent être répondues varie toutefois d'une société à l'autre en fonction de la perception qu'une société a à l'égard de ces dimensions et en fonction de ses priorités. Dans le cadre de la recherche, la définition retenue est celle proposée par Nadeau (1988, p. 179) qui définit un besoin « comme un écart entre une situation souhaitée, désirée, idéale et une situation actuelle, observée. ». Cette définition qui opérationnalise la notion de besoin en termes d'écart est la plus répandue (Ouellet & Mayer, 2000; Nadeau, 1988) et s'applique bien à la recherche. En effet, cette définition a orienté le développement du guide d'entrevue de façon à ce qu'au cours des entretiens, les parents identifient l'écart entre la situation actuelle et la situation souhaitée en regard des besoins de leurs enfants. Considérant que cet écart est le résultat d'une interaction déficiente entre l'individu et son environnement, l'écart peut être comblé par l'enfant et ses parents, mais aussi par les milieux de vie immédiats de l'enfant, par son environnement plus large et en rétablissant les interactions entre les différentes parties (Carignan, 2011).

Pour mieux comprendre comment la notion de besoin est conceptualisée dans la recherche, la catégorisation de McKillip (1987) s'avère utile. Ce dernier propose une catégorisation selon laquelle il existe quatre angles d'analyse des besoins. Ces angles d'analyse réfèrent à quatre sortes de besoins : les besoins sentis, les besoins normatifs, les besoins exprimés et les besoins comparés. En concordance avec le paradigme épistémologique constructiviste, ce sont les besoins sentis qui ont été explorés dans la recherche, puisque ce sont les points de vue des parents qui sont placés au centre des préoccupations. Selon McKillip (1987), les besoins sentis réfèrent à l'analyse que les personnes directement impliquées dans la problématique étudiée font de leur réalité. La justesse avec laquelle ils arriveront à identifier ces besoins dépend de leur capacité d'introspection à propos des difficultés qu'ils vivent. Les besoins sentis permettent aux décideurs d'éviter de mettre en place des services qui ne seront pas utilisés parce qu'ils ne répondent pas à un besoin identifié.

2.3 Typologie des besoins des enfants

L'enfance représente une importante période pour le développement physique, cognitif, comportemental, émotionnel et social (McCain, Mustard & Shanker, 2007; Wilmschurst, 2013). Bien qu'il y ait encore des débats sur le sujet, on reconnaît généralement que ce développement est à la fois influencé par la génétique de l'enfant et par l'environnement dans lequel il évolue (Lemelin, Provost & Tarabulsy, 2012). Selon la théorie bioécologique de Bronfenbrenner, le développement peut être affecté par une interaction déficiente entre les caractéristiques personnelles de l'enfant et son environnement, indiquant ainsi que les besoins de l'enfant « n'ont pas été comblés de façon satisfaisante » (Carignan, 2011, p.151). Pour favoriser son développement, l'enfant doit donc recevoir une réponse de la part de son environnement afin de combler ses besoins physiques, émotionnels, sociaux et intellectuels (Pringle, 1979). Dans le cadre de la recherche, une attention particulière est portée aux besoins émotionnels et sociaux, autrement appelés besoins psychosociaux (Pringle, 1979), car les conséquences de l'exposition à la violence conjugale touchent principalement ces besoins. Les besoins psychosociaux incluent les besoins d'être aimé, de vivre en sécurité, de vivre de nouvelles expériences, de recevoir des éloges et d'être estimé, d'avoir des responsabilités (Pringle 1979) et d'appartenir à une communauté stable, offrant soutien et repères culturels

(Brazelton & Greenspan, 2007). Cette typologie a été utile pour l'analyse, puisqu'elle a guidé l'interprétation des résultats. Plus spécifiquement, elle a offert des points de repère pour comprendre les points de vue des parents. La typologie des besoins des enfants n'a donc pas été utilisée comme une finalité en soi, mais comme un outil permettant de mieux comprendre la complexité des besoins des enfants. Voici une brève description des besoins psychosociaux identifiés par Pringle (1979), Brazelton et Greenspan (2007) :

- **Besoin d'amour** : Ce besoin est comblé lorsque, dès sa naissance, l'enfant peut entretenir avec ses parents une relation pleine d'amour, stable, continue et digne de confiance. Dans cette relation, l'enfant reçoit de l'amour inconditionnel. Ce besoin d'amour est d'abord répondu par les parents, mais avec le temps, il est aussi comblé par d'autres personnes.
- **Besoin de sécurité** : Pour répondre à ce besoin, l'enfant doit vivre dans un environnement prévisible et son entourage doit adopter des attitudes et des comportements qui sont logiques et dignes de confiance. Les relations que les membres de la famille entretiennent doivent aussi être stables, tant en ce qui concerne la relation mère-enfant, père-enfant, parent-parent, enfant-fratrie qu'enfant-famille proche.
- **Besoin de nouvelles expériences** : Ce besoin peut être satisfait en encourageant l'enfant à explorer son environnement et en l'encourageant à réaliser des activités qui sont adaptées à son développement. Pour que l'enfant ait envie de vivre de nouvelles expériences, il doit pouvoir réaliser des activités qui comportent un bon dosage de stimulation (activités qui ne sont ni trop stimulantes, ni trop peu stimulantes).
- **Besoin d'éloges et d'estime** : Le besoin d'éloges et d'estime soulève l'importance pour les personnes qui entourent l'enfant de valoriser et de croire au potentiel de l'enfant. Les encouragements et les louanges que fait l'entourage à la suite des réalisations de l'enfant contribuent à combler ce besoin. Pour répondre à ce besoin, les adultes qui sont significatifs pour l'enfant doivent toutefois avoir des attentes réalistes et modérées.

- **Besoin de responsabilités** : Pour répondre à ce besoin, les adultes qui entourent l'enfant doivent permettre et encourager l'enfant à faire preuve d'autonomie, d'abord dans les soins quotidiens à soi-même, puis en ce qui a trait aux choix à faire ou à ses possessions. Ce développement de l'indépendance implique qu'en fonction de l'âge de l'enfant, les adultes significatifs doivent guider et baliser les décisions ainsi que les initiatives de l'enfant.
- **Besoin d'une communauté stable, de son soutien et de sa culture** : Ce besoin implique que l'enfant évolue dans une communauté où règne la cohésion et à laquelle il développe un sentiment d'appartenance. Dans une telle communauté, les différentes cultures sont acceptées et valorisées, les parents peuvent recevoir du soutien s'ils en ont besoin et la famille, la communauté et l'environnement culturel interagissent pour répondre aux besoins des enfants.

Selon les auteurs, ces besoins sont universels et doivent être répondus de manière continue dès le début de la vie des enfants (Brazelton & Greenspan, 2007; Pringle, 1979). L'importance relative de chacun de ces besoins ainsi que les moyens choisis pour les combler varient toutefois au cours du développement des enfants ainsi qu'en fonction de situations particulières qui sont vécues par l'enfant et sa famille (Pringle, 1979). La violence conjugale est l'une de ces conditions particulières, car elle peut placer l'enfant dans une situation de vulnérabilité ou de danger. Il importe donc de s'intéresser aux points de vue des parents d'enfants exposés à la violence conjugale concernant les besoins de leurs enfants afin de mettre en évidence les besoins qu'ils identifient comme prépondérants. Pour mieux comprendre le vécu des enfants exposés à la violence conjugale, il est aussi essentiel que les parents indiquent quels moyens doivent préférablement être mis en place pour répondre aux besoins de leur enfant.

Chapitre 3. Méthodologie

La méthodologie constitue la phase opérationnelle de la recherche (Côté & Turgeon, 2002). C'est donc à cette étape que différents choix sont faits pour déterminer comment procéder pour répondre concrètement à la question de recherche. Afin de comprendre pourquoi certains de ces choix ont été faits, l'approche et le type de recherche seront d'abord présentés. Par la suite, les étapes qui ont mené à la réalisation de la collecte de données seront décrites, soit : la stratégie d'échantillonnage et de recrutement, la composition et les caractéristiques de l'échantillon à l'étude ainsi que les méthodes de collecte de données. La procédure d'analyse des données sera finalement expliquée.

3.1 Approche privilégiée et type de recherche

Pour répondre à la question de recherche, l'approche méthodologique privilégiée est qualitative. Cette approche s'intéresse à l'analyse de données difficilement quantifiables (Turcotte, 2000) et elle est orientée vers l'épistémologie constructiviste (Poupart, 1981), comme c'est le cas dans cette recherche. L'utilisation de cette approche est pertinente, car elle permet de mieux comprendre la perspective des parents d'enfants exposés à la violence conjugale en s'intéressant à leur réalité et à leurs expériences (Yegidis & Weinbach, 2006). Comme la recherche vise à mieux comprendre et à clarifier un thème peu étudié, soit celui des besoins des enfants exposés à la violence conjugale, la recherche est de type descriptif et exploratoire (Trudel, Simard & Vonarx, 2007; Yegidis & Weinbach, 2006).

3.2 Échantillonnage

La méthode d'échantillonnage utilisée est celle que Pires (1997) nomme l'échantillonnage par cas multiple de type contraste-saturation. Dans le cas de la présente recherche, c'est donc la diversification externe qui est recherchée pour former l'échantillon. Lorsque la diversification externe est recherchée, les participants sont sélectionnés à partir de variables qui, par hypothèse, permettent d'obtenir une diversité de point de vue concernant le thème d'études (Pirès, 1997). Ce type de diversification permet par la suite de comparer les points de vue de différents groupes de personnes. Dans le cadre de la recherche, c'est l'introduction de la variable « sexe des participants » qui a permis de former un échantillon par contraste, car selon l'analyse féministe de la violence conjugale, les mères et les pères vivent différemment la situation de violence conjugale (Chayer &

Smith 2013). Il se peut donc que les mères et les pères aient une perception différente du vécu de leurs enfants. En concordance avec l'objectif spécifique de la recherche, cette hypothèse a été étudiée grâce à une comparaison des points de vue des mères et des pères lors de l'analyse des données. Dans le cas d'un échantillon par contraste, la représentativité théorique et la saturation ne sont pas nécessairement recherchées (Pirès, 1997). La généralisation s'atteint plutôt en comparant les données, et donc, en identifiant les différences qui existent dans le discours des divers groupes. Enfin, l'échantillon par contraste-saturation concorde avec la recherche car, comme c'est le cas pour la présente collecte de données, cette forme d'échantillon privilégie l'utilisation d'entrevues qui sont courtes et qui explorent des aspects spécifiques de la vie des participants.

3.2.1 Recrutement des participants

Le recrutement a débuté après l'obtention du certificat d'éthique délivré par le Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche de l'Université Laval (numéro d'approbation : 2014-200/11-11-2014). Il a été possible grâce à la collaboration d'intervenants travaillant dans des organismes communautaires spécialisés dans l'intervention auprès des mères victimes de violence conjugale ou auprès des pères qui ont des comportements violents. Ces milieux ont principalement été ciblés pour le recrutement, car les parents qui sollicitent leur soutien ont entamé un travail personnel sur la dynamique de violence conjugale et ont donc plus de chance d'être sensibilisés au vécu de leurs enfants qui y sont exposés. Or, cette sensibilisation leur permet de partager leurs points de vue à propos des besoins de leurs enfants (McKillip, 1987). Par ailleurs, le recrutement s'est fait par l'entremise d'intervenants, car ils entretenaient déjà un lien de confiance avec les participants potentiels. Ils ont donc été en mesure d'identifier des mères ou des pères qui répondent aux critères d'inclusion, qui ne rencontrent pas d'enjeux de sécurité associés à leur participation à la recherche et qui sont disposés à parler de l'exposition de leurs enfants à la violence conjugale.

Afin de permettre aux intervenants de référer des participants, différentes étapes ont préalablement dû être réalisées. D'abord, les gestionnaires de différents organismes ciblés ont été contactés afin de s'informer de leur intérêt à impliquer l'organisme dans le recrutement (voir l'annexe A). Lorsqu'ils étaient intéressés, l'étudiante leur proposait de se

rendre dans leurs bureaux afin de présenter la recherche aux intervenants (voir l'annexe B). Un document résumant les propos discutés et comprenant les coordonnées de l'étudiante était remis aux intervenants au cours de cette rencontre (voir l'annexe C). Si l'organisme ne disposait pas du temps nécessaire pour qu'une rencontre ait lieu, seul le document explicatif de la recherche (voir annexe C) était remis aux intervenants. Lorsqu'ils identifiaient un parent qui répondait aux critères d'inclusion et qui était intéressé à participer à la recherche, les intervenants proposaient deux options : 1) remettre les coordonnées de l'étudiante au parent afin que ce dernier la contacte lui-même pour manifester son intérêt à participer à la recherche; 2) communiquer les coordonnées du parent à l'étudiante afin que cette dernière appelle le parent pour présenter la recherche. Dans tous les cas, un document d'information (voir l'annexe D) était remis aux parents intéressés à avoir davantage d'informations sur la recherche. Comme les deux options étaient systématiquement présentées pour entrer en contact avec l'étudiante, c'est un consentement implicite qui permettait aux intervenants de transférer les coordonnées des parents à l'étudiante si ceux-ci choisissaient la seconde option. Deux variantes à cette procédure de recrutement ont toutefois été appliquées dans certains organismes communautaires. Afin d'alléger l'implication des intervenants, des gestionnaires préféraient que les parents intéressés à participer à la recherche contactent eux-mêmes l'étudiante. Une adaptation du *Document d'informations à remettre aux intervenants* a été faite pour répondre à cette variante (voir l'annexe E). La seconde variante appliquée a permis à certains organismes communautaires de faire connaître la recherche à leurs anciens clients grâce à l'envoi du courriel qui est présenté à l'annexe F. À ce courriel était joint le *Document d'information à remettre aux parents* (voir l'annexe D). Comme le courriel était envoyé par les organismes communautaires, l'étudiante n'a eu accès à aucune information à propos des clients qui ont été rejoints par ce moyen.

Lorsqu'un parent était référé, l'étudiante le contactait afin de présenter la recherche, de répondre à ses questions et, si applicable, de prévoir une rencontre (voir l'annexe G). Afin de faciliter la participation des parents monoparentaux, une personne pouvait accompagner l'étudiante durant la rencontre afin de s'occuper des enfants dans une pièce distincte de celle où l'entretien de recherche avait lieu. Dans le souci d'assurer la confidentialité du participant et de ses enfants, la tierce personne devait toutefois signer un formulaire d'engagement à la confidentialité (voir l'annexe H) avant d'accompagner

l'étudiante à la rencontre. Lorsqu'une rencontre avec les participants était prévue, l'étudiante présentait toujours le formulaire de consentement au parent avant de débiter l'entretien (voir l'annexe I). Une compensation financière de 15\$ était aussi remise au début de l'entretien afin de dédommager les frais encourus par la participation. Afin de rapporter le plus fidèlement possible les propos des participants, les entretiens ont été enregistrés avec l'autorisation des participants.

Un défi majeur a été rencontré durant cette étape de la recherche : le recrutement des pères a été difficile à réaliser. Afin de répondre à ce défi, différentes stratégies ont été mises en place. D'abord, le territoire de recrutement qui était initialement limité à la région de la Capitale-Nationale a été élargi aux régions de Chaudière-Appalaches, de la Mauricie et du Centre-de-Québec. Par ailleurs, le recrutement se réalisait initialement uniquement dans des organismes communautaires spécialisés dans l'intervention auprès des conjoints qui ont des comportements violents. Il a donc été décidé de solliciter le soutien d'autres organismes communautaires susceptibles d'intervenir auprès des pères qui ont des comportements violents, soit les organismes spécialisés dans l'intervention de crise, dans l'intervention auprès des hommes en difficultés et dans la réinsertion sociale d'hommes qui ont des démêlés avec la justice. Différentes tactiques ont aussi été utilisées afin de soutenir et d'encourager les intervenants dans le recrutement. Par exemple, l'étudiante prenait périodiquement contact avec les organismes communautaires afin de les tenir informés de l'avancement du recrutement. Les gestionnaires et les intervenants se sont aussi systématiquement fait proposer d'avoir accès aux résultats de la recherche via un résumé écrit ou par le biais d'une présentation en personne.

3.3 Échantillon à l'étude

L'échantillon à l'étude est composé de 10 parents d'enfants exposés à la violence conjugale. Pour pouvoir participer à la recherche, ils devaient répondre aux critères suivants : 1) être le parent d'au moins un enfant âgé de 12 ans ou moins, 2) avoir vécu dans une dynamique de violence conjugale au courant des cinq dernières années et 3) parler le français. Une période de cinq ans a été choisie pour circonscrire la période de violence conjugale vécue afin que le parent identifie les besoins de ses enfants qui sont associés à une période développementale restreinte car, comme l'indique Pringle (1979), l'importance

relative des besoins des enfants varie au cours du développement. Par ailleurs, il a été décidé de rencontrer uniquement des parents ayant au moins un enfant âgé de 12 ans ou moins afin de centrer les échanges sur les besoins associés à la période de l'enfance et de la préadolescence.

Le tableau 1 présente les caractéristiques sociodémographiques des participants à la recherche, soit cinq mères et cinq pères qui sont en moyenne âgés de 38 ans ($ET = 5.93$, $N = 10$)². La majorité d'entre eux étaient séparés du conjoint avec qui la violence conjugale a été vécue ($N = 7$). Pour ces derniers, la garde des enfants était partagée également entre eux ($n = 3$), accordée à la mère avec droits d'accès pour le père ($n = 2$) ou non déterminée, puisque des procédures judiciaires étaient en cours ($n = 2$). Par ailleurs, un parent rencontré était toujours en couple et n'avait plus la garde de ses enfants. Les parents avaient tous au moins un enfant de 12 ans ou moins, bien que les âges de leurs enfants s'étendent de 4 mois à 21 ans. Ces enfants sont autant des filles (54.55%) que des garçons (45.45%), et la majorité est âgée entre 4 mois et 13 ans (86.36%). Les parents rencontrés avaient en moyenne 2.2 enfants chacun ($ET = 1.03$, $N = 22$). En ce qui concerne la scolarité et le revenu, pour les parents qui ont répondu à ces questions, les mères sont plus nombreuses (80%) que les pères (25%) à avoir un diplôme d'études postsecondaires, alors que les pères sont plus nombreux à avoir un revenu familial annuel brut de 40 000\$ ou plus (60% des pères et aucune mère). Parmi les deux mères dont les données sont manquantes au questionnaire autoadministré concernant le revenu familial annuel brut, une a verbalement mentionné bénéficier de l'aide sociale. Les entretiens individuels ont aussi permis de mettre en évidence qu'une mère est immigrante au Canada. Comme cette caractéristique n'a pas été systématiquement collectée durant les entretiens ainsi que dans le questionnaire autoadministré, il n'est pas possible de savoir si d'autres parents sont immigrants.

² Le questionnaire comporte des données manquantes. Le N valide pour chaque caractéristique sociodémographique est précisé dans le tableau 1.

Tableau 1

Caractéristiques sociodémographiques en fonction du sexe des participants

	Mère		Père		Total	
	<i>N</i>	%	<i>N</i>	%	<i>N</i>	%
Situation conjugale avec le conjoint violent ou violenté (<i>N</i> = 10)						
Séparé	5	100.00	2	40.00	7	70.00
En couple	-	-	3	60.00	3	30.00
Total	5	100.00	5	100.00	10	100.00
Garde des enfants (<i>N</i> = 10)						
Partagée	1	20.00	2	40.00	3	30.00
Exclusive à la mère avec droits d'accès	2	40.00	-	-	2	20.00
Processus judiciaire en cours	2	40.00	-	-	2	20.00
Garde parentale retirée	-	-	1	20.00	1	10.00
n/a (parents en couple)	-	-	2	40.00	2	20.00
Total	5	100.00	5	100.00	10	100.00
Niveau de scolarité (<i>N</i> = 9)						
Diplôme au secondaire non obtenu	-	-	2	50.00	2	22.22
Secondaire ou l'équivalent	1	20.00	1	25.00	2	22.22
Cégep ou l'équivalent	3	60.00	1	25.00	4	44.44
Universitaire de 1 ^{er} cycle	1	20.00	-	-	1	11.11
Total	5	100.00	4	100.00	9	100.00
Revenu familial annuel brut (<i>N</i> = 8)						
Moins de 19 999\$	2	66.67	1	20.00	3	37.50
20 000\$ à 39 999\$	1	33.33	1	20.00	2	25.00
40 000\$ à 59 999\$	-	-	1	20.00	2	12.50
60 000\$ et plus	-	-	2	40.00	2	25.00
Total	3	100.00	5	100.00	8	100.00

Durant les entretiens individuels, les mères ont toutes rapporté être victimes de violence conjugale et les pères ont tous rapporté avoir exercé des actes de violence conjugale envers leur (ex-) conjointe. Cette violence s'est poursuivie après la séparation pour tous les participants qui se sont séparés du conjoint avec qui la violence conjugale a été vécue. La violence conjugale vécue avant ou après la séparation était de différentes natures, soit : psychologique (incluant l'isolement et le harcèlement), verbale, économique, physique, sexuelle, spirituelle ou exercée envers les objets. Sept parents sur 10 ont aussi rapporté que leurs enfants avaient été impliqués dans la violence conjugale. Des mères ont plus spécifiquement expliqué qu'après la séparation, leurs enfants avaient été utilisés ou manipulés par le père pour les surveiller ou continuer à exercer de la violence envers elles. Enfin, l'analyse des propos rapportés par les mères et par les pères indique qu'il y avait

présence de contrôle coercitif dans neuf situations de violence conjugale sur 10. Dans une situation, le père a mentionné avoir exercé de la violence conjugale envers sa conjointe, mais n'a pas souhaité élaborer et donner des exemples de violence conjugale vécue. Il n'a donc pas été possible de savoir si du contrôle coercitif était présent ou non dans cette situation.

3.4 Modes de collecte des données

Deux moyens ont été utilisés pour collecter les données. Premièrement, des entrevues individuelles semi-structurées durant approximativement 1h30 chacune ont été réalisées. L'entrevue individuelle semi-structurée a été retenue comme principale méthode de collecte de données pour différentes raisons. D'abord, elle constitue un moyen approprié pour répondre à l'objectif de recherche. Cette méthode est fréquemment utilisée en recherche qualitative et elle est pertinente lorsque l'on cherche à mieux comprendre un phénomène (Mayer & Saint-Jacques, 2000). Le fait que l'entrevue soit semi-dirigée représente une autre force : cette forme d'entrevue laisse au participant la liberté de s'exprimer, tout en orientant son discours sur les thèmes qui touchent spécifiquement l'objet de la recherche. Cette méthode a donc permis de recueillir un contenu riche pour les analyses, car elle oriente la discussion, mais elle incite en même temps le chercheur à être flexible et à laisser de la place au participant durant la rencontre. Les entrevues ont été réalisées au moment et dans le lieu qui convenait le mieux au participant (Lépine, Saint-Jacques, Champoux & Lessard, 2011). Considérant que le recrutement des familles est parfois difficile, cette flexibilité a sans doute favorisé la participation de certains parents. Il importe toutefois de mentionner que trois critères guidaient la sélection du lieu de rencontre : 1) un lieu qui assure la confidentialité des échanges, 2) un lieu qui assure la sécurité du parent et de l'étudiante et 3) un lieu qui convient au parent et à l'étudiante.

Deuxièmement, l'étudiante a rédigé un rapport d'entrevue à la suite de chaque entretien semi-dirigé. Ce rapport a porté sur le contexte dans lequel s'est déroulé l'entretien (lieu, durée, personnes présentes, etc.), sur l'état psychologique et émotif apparent du parent ainsi que sur la qualité de l'interaction entre l'étudiante et le parent rencontré. Toutes autres informations pertinentes pour les analyses ont aussi été consignées dans le rapport d'entrevue, par exemple, les pistes d'analyse qui ont émergé au cours de l'entretien avec le

parent. Selon Mayer et Saint-Jacques (2000), la rédaction d'un rapport d'entrevue est importante, car elle permet au chercheur de juger de la qualité des informations obtenues en évaluant les entretiens qu'il réalise avec les participants.

3.4.1 Outils de collecte des données

Un guide d'entrevue a été développé pour faciliter et encadrer le déroulement des entrevues individuelles semi-structurées (voir l'annexe J). Ce guide aborde les thèmes suivants en s'intéressant à la perspective des parents : la violence conjugale vécue par le parent rencontré, l'expérience d'exposition des enfants à la violence conjugale, les besoins des enfants exposés à la violence conjugale et l'opinion des parents à l'égard des services ou de l'aide informelle que l'enfant a reçus (ou aurait dû recevoir selon eux) en lien avec la violence conjugale. Un prétest a été réalisé avec un parent d'enfant exposé à la violence conjugale afin de s'assurer que les questions sont claires, qu'elles ne sont pas redondantes, que le temps de réalisation de l'entretien correspond aux prévisions, etc. (Yegidis & Weinbach, 2006). Comme aucun changement n'a été proposé à la suite de la passation du prétest, le parent participant au prétest a été comptabilisé dans l'échantillon. Le tableau 2 présente comment les concepts clés de la recherche ont été opérationnalisés au cours de l'entretien.

Tableau 2

Tableau d'opérationnalisation des concepts clés

Concepts clés	Indicateurs
Violence conjugale	<p>Le parent parle de l'évolution de la relation qu'il entretient avec son conjoint.</p> <p>Le parent indique dans quelle mesure lui ou son (ex-) conjoint use de violence dans le but de contrôler son partenaire. Les questions associées sont une traduction libre de la <i>Controlling behaviors scale</i> révisée qui a été développée par Graham-Kevan et Archer (2005).</p>
Exposition des enfants à la violence conjugale	<p>Le parent indique quelle est la nature de l'exposition de son enfant à la violence conjugale.</p> <p>Le parent explique comment il croit que son enfant vit la violence conjugale à laquelle il est exposé.</p> <p>Le parent parle du fonctionnement de son enfant et il explique comment il croit que l'exposition à la violence conjugale peut affecter son enfant.</p>
Besoins	<p>Le parent identifie les besoins de son enfant en lien avec l'expérience d'exposition à la violence conjugale.</p> <p>Le parent indique comment il croit que les besoins de son enfant peuvent être comblés et quelles personnes peuvent être mobilisées pour y répondre.</p> <p>Lorsque l'enfant a eu accès à des services ou à de l'aide informelle, le parent parle des services et de l'aide informelle que son enfant a reçus en spécifiant dans quelle mesure ce soutien a permis de répondre aux besoins de son enfant.</p> <p>Le parent identifie des services et l'aide informelle que son enfant aurait dû recevoir selon lui et qui auraient permis de répondre aux besoins de son enfant.</p>

Enfin, un questionnaire autoadministré a été complété à la fin de l'entretien (Annexe K). Il incluait des informations sociodémographiques sur les participants et la traduction libre de la *Controlling behaviors scale* révisée (Graham-Kevan & Archer, 2005). Ce dernier instrument a été utilisé comme un outil complémentaire aux questions semi-dirigées dans la perspective d'approfondir l'analyse des besoins des enfants en tenant compte de la dynamique de violence conjugale à laquelle ils sont exposés. En effet, la notion de contrôle coercitif est centrale pour identifier la dynamique de violence dans laquelle un couple vit (Johnson, 2008) et elle doit être considérée si l'on souhaite être en mesure de mieux comprendre les besoins des enfants exposés (Katz, 2016). La *Controlling behaviors scale* révisée propose une échelle de 24 items qui permet d'explorer les comportements de contrôle que le participant a adopté envers son conjoint ainsi que les comportements de contrôle que le conjoint a adopté envers le participant au courant des 12 derniers mois. Lorsqu'il y a eu séparation, le participant doit se référer à la dernière année où il a été en couple avec son ex-conjoint pour répondre au questionnaire. Une échelle de Likert variant entre 0 (jamais) et 4 (toujours) a permis de comptabiliser les réponses des participants. Elle a été autoadministrée à la fin de l'entretien semi-structuré et comme elle n'a pas été traduite en français, une traduction libre de l'échelle a été faite. Les analyses ont toutefois mis en évidence des limites de l'utilisation de cet outil pour aider à comprendre les besoins des enfants exposés à la violence conjugale. En effet, la triangulation des méthodes a soulevé des incohérences entre les résultats issus des entretiens individuels et les résultats obtenus à la suite de la passation de la traduction française de la *Controlling behaviors scale* révisée. Des exemples d'incohérences identifiées sont présentés à l'annexe L. Des recommandations seront émises dans le chapitre de discussion pour la réalisation des recherches futures qui s'intéressent aux différentes dynamiques de violence conjugale.

3.5 Analyse des données

L'analyse des données a été réalisée à l'aide de la méthode d'analyse de contenu. Cette méthode d'analyse scientifique permet d'explorer et de mieux connaître une gamme de problématiques à partir, entre autres, du contenu de communications (L'Écuyer, 1990). Elle va au-delà de l'analyse statistique de données, puisqu'elle vise à connaître la signification du matériel recueilli. Elle permet donc de connaître la signification qu'une personne concernée donne à la problématique étudiée, tout en s'intéressant à son système

de référence plutôt qu'à celui du chercheur. L'analyse de contenu utilise la codification (ou la classification) du matériel de recherche pour aider à mieux comprendre la problématique à l'étude. Dans le cadre de la présente recherche, cette codification a été méthodique, objectivée, exhaustive, systématique, qualitative, quantitative, inférentielle et centrée sur la recherche de la signification du matériel analysé (L'Écuyer, 1990). Pour y arriver, les étapes techniques de l'analyse de contenu proposées par Mayer et Deslauriers (2000) ont été utilisées. Ces étapes sont la préparation du matériel, la préanalyse, l'exploitation du matériel ainsi que l'analyse et l'interprétation des résultats :

- **Préparation du matériel** : Les entrevues de recherche enregistrées ont été intégralement transcrites. Ces transcriptions rapportent le plus fidèlement possible les échanges entre l'étudiante et les participants à la recherche ainsi que les éléments contextuels des entretiens. C'est durant cette étape que les informations rapportées par les participants ont été anonymisées. Toutes informations permettant d'identifier un participant à la recherche ont donc été supprimées et les noms des participants ont été remplacés par un code.
- **Préanalyse** : Une lecture flottante des entrevues transcrites a été réalisée afin que l'étudiante s'imprègne et se familiarise avec le matériel de recherche. En plus de l'aider à avoir une vue d'ensemble du matériel à analyser, la lecture flottante a permis de commencer à avoir une idée de l'arbre de codes qui allait être développé.
- **Exploitation du matériel** : C'est à cette étape que les catégories d'analyse qui composent l'arbre de codes ont été identifiées. Ces catégories ont été déterminées de manière inductive, et donc, à partir des similitudes repérées dans le matériel de recherche. Une fois l'arbre de codes développé, le contenu des entrevues a été décomposé en unités de sens qui ont été associées à une catégorie de l'arbre de codes. Cette étape de l'analyse a été réalisée à l'aide du logiciel NVivo 11 (QSR International Pty Ltd, 2016). Par ailleurs, le nombre d'extraits par catégories a été calculé à cette étape afin de favoriser une analyse approfondie des convergences et des différences de points de vue entre les mères et les pères. Selon L'Écuyer (1990), utiliser une telle stratégie lors de l'analyse de contenu est profitable, puisqu'elle contribue à mettre en évidence des propriétés du matériel qui auraient été difficilement visibles autrement.

- **Analyse et interprétation des résultats** : Durant cette étape, les principaux besoins ont été dégagés des entrevues, des liens ont été établis entre les catégories d'analyse et les thèmes les plus souvent identifiés ou les moins souvent identifiés par les participants ont été repérés. Une comparaison a ainsi pu être effectuée entre les points de vue exprimés par les mères et les pères. Les entrevues et leurs extraits ont aussi été replacés dans leur contexte, de façon à pouvoir bien comprendre le sens des termes utilisés par les participants.